

Litige entre position d'une route privée

Par alcyn945, le 26/09/2012 à 12:12

Bonjour,

Lorsque nous avons construit notre maison en 1979 notre maître d'oeuvre aurait dû placer une route commune avec notre voisin à cheval sur les deux propriétés, cela n'est fait qu'en partie Pour le reste la route est située entièrement sur sa propriétés

Notre nouveau voisin demande à ce que nous fassions le nécessaire pour régulariser cet état de fait car à notre tour nous voulons vendre

Mes deux questions :

cela fait plus de 30 ans que cela persiste , pourquoi lorsqu'il a acheté ne l'a-t-il pas fait? doit-on nous alors régulariser ?

merci pour vos réponses